

**Amaury (Amauri)**, seigneur de Trévaly (?) en l'actuelle commune de la Turballe (famille disparue à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle)

Le 26 décembre 1332, dans une enquête, est cité Pierre Amaury, « escuyer et homme mansionier relevant] du comte » Jean de Monfort (Arch. dép. Loire-Atlantique, E 74/8, f<sup>o</sup> 2 v<sup>o</sup>; sur l'épisode GALLICE, *Guérande...*, *op. cit.*, p. 447 et 47-480.)

Après le 9 mai 1397, est enregistré dans un aveu, rendu au duc, de la seigneurie de Campsillon, maître Jacques Amaury, ainsi que les « hoirs Monsieur Jacques Amaury ». Il semble avoir été en possession de la seigneurie de Trévaly ; en effet, est mentionné « mons<sup>r</sup> Jacques Amaury sur ce qu'il souloit avoir a Trevali », à ce titre sont dus, d'une part, 85 sous 1 denier obole de rente pour « Trevali et ses appartenances », et, d'autre part, 10 sous 9 deniers (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1472). Les titre (maître, « Monsieur ») et la relative importance de la rente montre l'importance du personnage sans que nous puissions préciser celle-ci.

La tentation est grande de faire de Jean de Muzillac, ensuite en possession de la seigneurie de Trévaly, l'un des héritiers de Jacques Amaury (*ibid.*, B 1472).

Alain GALLICE



La Turballe – Trévaly, état actuel (il ne reste rien du manoir médiéval)

GALLICE Alain, « Amaury », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1<sup>er</sup> mars 2024